

> Retour du projet-pilote de récupération des sacs de semences et de pesticides vides en Montérégie

Le 16 avril 2014, Saint-Bruno-de-Montarville - De mai à septembre 2014, les producteurs agricoles de la Montérégie pourront se départir gratuitement de leurs sacs de semences et de pesticides vides aux 15 points de collecte grâce au projet-pilote d'AgriRECUP. La participation des producteurs de la Montérégie au projet est essentielle puisqu'elle servira à étudier la faisabilité d'implanter un programme provincial permanent, similaire à celui des contenants vides.

En collaboration avec la Fédération de l'UPA de la Montérégie, AgriRECUP reconduit pour une deuxième année son projet-pilote en élargissant le territoire à toute la Montérégie. En 2013, le projet s'était déroulé dans la région de Saint-Rémi et Napierville seulement.

Points de collecte

La liste des 15 points de collecte en Montérégie est disponible sur le site Internet www.AgriRECUP.ca

Types de sacs récupérés

- Sacs de semences vides : en papier et en plastique
- Sac de semences de vrac : 500 kg et 1 000 kg
- Sacs de pesticides vides : papier, plastique et autres matériaux

Comment rapporter les sacs

1. Se procurer des sacs de collecte gratuits chez les détaillants agricoles participants.
2. S'assurer que les sacs de semences ou de pesticides sont vides.
3. Placer les sacs vides dans le sac de collecte et en attacher l'extrémité.
4. Rapporter sans frais les sacs de collecte pleins et attachés au détaillant.

« Ce programme se basera sur le bon fonctionnement des programmes de récupération déjà en place au Québec comme celui des contenants vides et celui des pesticides périmés. Il offrira aux agriculteurs plus de choix pour leur permettre d'acheminer leurs déchets agricoles ailleurs que dans les sites d'enfouissement », explique Christine Lajeunesse, directrice régionale d'AgriRECUP.

Une fois collectés, les sacs seront convertis de façon sécuritaire en énergie dans des installations dont les émissions sont contrôlées de façon très serrée et qui détiennent toutes les approbations provinciales et fédérales nécessaires.

AgriRECUP est un organisme sans but lucratif voué à la gestion responsable et environnementale des déchets agricoles. Pour une liste de tous les programmes de recyclage, visitez www.AgriRECUP.ca.

Sources et information:

Christine Lajeunesse
AgriRECUP
Lajeunesse@agrirecup.ca
450-482-0756

Chantal Legault
Fédération de l'UPA de la Montérégie
clegault@upa.qc.ca
450 454-5115, poste 6233